



REGLEMENT PLATEAU U10-U11 A 8

Le Comité Directeur du District de Football du Calvados délègue à la Commission du Football Animation l'organisation et la gestion des plateaux de Football U10-U11 à 8.

PARTICIPATION :

Les engagements sont obligatoires pour toutes les équipes de Foot à 8 participants aux plateaux du District du Calvados.

Un droit d'engagement est fixé par le Comité Directeur et directement débité du compte des clubs participants.

Les rencontres de football à 8 joueurs de catégorie U11 sont ouvertes aux joueurs titulaires d'une licence U10 et U11 ainsi qu'aux joueuses U10F, U11F et U12F (en mixité).

3 joueurs U9 au maximum peuvent jouer en U10-U11, s'ils ne présentent pas de contre-indication médicale sur la licence ou demande de licence

DEROULEMENT DES 2 PHASES DE LA SAISON :

Les plateaux U11 à 8 se dérouleront en deux phases.

S'agissant d'une épreuve promotionnelle, les classements des diverses phases ne seront pas publiés et ne serviront qu'à donner des indications pour constituer les groupes des phases suivantes.

Brassage

Afin d'évaluer le niveau de jeux des équipes engagées, il sera effectué 2 journées de brassage, à la suite de quoi les équipes seront réparties du niveau 1 au niveau 4

1ère PHASE (Automne)

Pour la 1ère phase, des groupes seront constitués répartis par niveau et par secteurs géographiques. Le nombre d'équipes par groupe n'est pas défini et sera conditionné par le nombre d'équipes engagées. Les groupes de secteur pourront éventuellement être revus en fonction des engagements reçus.

La Commission en charge de la compétition se réservent la possibilité d'effectuer les arbitrages utiles si nécessaire.

A l'intérieur de ces groupes, les équipes se rencontreront sous forme de plateaux de 3 ou 4 équipes, selon le calendrier établi par la commission animation et le CTDAP.

2ème PHASE (Printemps)

À partir des résultats et classements établis à l'issue de la première 1ère phase, 4 niveaux seront institués. Les niveaux et groupes seront **constitués par secteur géographique**.

Il appartient à la commission d'organisation de constituer les groupes et ces niveaux.

Toutefois, la Commission en charge de la compétition se réservent la possibilité d'effectuer les arbitrages utiles si nécessaire.

A l'intérieur de ces groupes, les équipes se rencontreront, **selon le calendrier établi** par la commission animation et le CTDAP, sous forme de plateaux de : de 3 ou 4 équipes en foot libre, Les groupes de niveau 2,3 et 4 pourront comprendre les nouvelles équipes engagées notamment dans le but pour les clubs de se mettre en règle au regard de l'Article 4 du **règlement des compétitions seniors du D.C.F.**

FORFAITS

Dans la mesure où une équipe déclare forfait, que **cela soit en 1^{ère} ou 2ème** phase, les clubs seront pénalisés des sanctions financières et sportives prévues à l'annexe financière du D.C.F. et aux règlements en vigueur.

FEUILLES DE PLATEAU et FEUILLES de PRESENCE

1) La feuille de plateau sera rédigée de façon lisible et envoyé sur le F.A.L par le Club recevant dès le jour du dit plateau **même si celui-ci n'a pas eu lieu quelque soit la raison (Plateau annulé)** sous peine d'une amende de 10€.

2) Les feuilles de présence devront être rédigées de façon lisible et envoyées sur le F.A.L par les équipes se déplaçant au plus tard le jour du plateau sous peine de sanction (5€ x 8 par équipe).

3) **le dirigeant ou éducateur responsable de l'équipe sera susceptible d'être sanctionné en cas de joueur disputant le plateau sans licence ou en cas de faux en écriture sur la fiche de plateau ou sur la fiche de présence.**

REGLES du FOOT à 8 Règles générales

1. Les **joueurs (ses) autorisés (es)** à participer sont :
les U10, les U11, les U10 F, les U11 F, U12 F.

Les dispositions des Règlements Généraux de la L.F.N. s'appliquent dans leur intégralité, et notamment les prescriptions :

De l'article 120 pour la qualification **des joueurs** en cas de match remis ou à rejouer.

Des articles 140 & 144 pour le remplacement **des joueurs**.

De l'article 141 pour la vérification des licences et de l'identité des joueuses.

De l'article 141, 142 & 143 pour le dépôt des réserves.

De l'article 187.1 pour la formulation des réclamations.

2. Le port du protège-tibia est obligatoire.

3. Il est interdit de marquer directement sur l'engagement/coup d'envoi, et l'adversaire doit être à 6 mètres.

4. Il est également interdit au gardien de prendre le ballon à la main sur une passe en retrait volontaire d'un partenaire, sinon coup franc indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13 mètres. Mur autorisé à 6 mètres.

Les touches :

Elles se font à la main (adversaire à 2 mètres),

Les coups francs

Ils sont directs ou indirects (selon les règles du football à 11), avec mur autorisé à 6 mètres.

Le penalty :

Il est tiré à 9 mètres.

Coup de pied de but :

Libre dans la zone virtuelle 6 m x 9 m (délimitée par la largeur des montants du but et le point de réparation).

Placement libre des joueurs (idem foot à 11).

Relance du gardien :

Relance à la main, pas de frappe de volée ou de demi-volée, sinon coup franc indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13 mètres.

Pas d'auto arbitrage :

3 arbitres (privilégier des joueurs U15-U17 du club)

Hors-jeu :

A partir de la ligne des 13 mètres sur la largeur totale du terrain.

Le hors-jeu est jugé au départ du ballon, le receveur doit faire action de jeu.

Un joueur est en position de hors-jeu s'il est plus près de la ligne de but adverse que deux autres adversaires.

Il n'y a pas de hors-jeu sur une touche ni sur une sortie de but

Dimension du terrain :

34 à 40 m x 25 à 30 m

Avec zone protégée du gardien à 8 mètres.

Ballons :

Taille 4

Buts

4 mètres sur 1.5 mètres

Rotation :

Les matchs se joueront le samedi matin.

La durée des matchs en football libre en U11 est la suivante :

Plateaux de 2 équipes = 2x30 minutes

Plateaux de 3 équipes = 2x30 minutes sans interruption

Plateaux de 4 équipes = 3x20 minutes sans interruption

Le temps de jeu des U10/U11 ne doit pas dépasser 50 minutes, avec un temps de pose de 5 minutes entre chaque match.

Les rencontres débutent et se terminent en même temps

CAS NON PREVUS

Tous les cas non prévus seront tranchés par la Commission en charge de la compétition et si nécessaire par le Comité de Direction du District